Cagnotte créée par la commune de CHANIERS pour deux enfants devenues orphelines, dont une élève de 4ème du collège Caillié.

publié le 05/06/2020 - mis à jour le 06/06/2020

1ère parution : 17 avril 2020

Une de nos élèves de 4ème, et sa soeur de 10 ans scolarisée à l'école primaire de CHANIERS, sont **devenues orphelines le 23 mars dernier** suite à un drame familial.
La **commune de CHANIERS** par l'intermédiaire du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a **créé une cagnotte pour ces deux enfants.**
https://www.leetchi.com/fr/c/lQNDMzEw
Les sommes récoltées seront versées aux personnes qui seront en charge des enfants.

Le service juridique du rectorat de Poitiers a donné son autorisation pour que cette information soit mise sur le site du collège où est scolarisée la jeune fille de 4ème.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.